AR-Préfecture
095-219503943-20260909-1-AR
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 09-09-2026
Publication le : 09-09-2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise

Commune de Méry-sur-Oise

DECISION DU MAIRE N° 2026/152

(prise en vertu de la délégation du Conseil municipal)

Objet : signature d'un contrat de cession avec l'association « LES ZINCONTOURNABLES »

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2026/050 du Conseil municipal du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoirs selon l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville de Méry-sur-Oise organise un marché de noël animé baptisé « Méry Christmas » se déroulant le samedi 12 et le dimanche 13 décembre 2026 au château de Méry-sur-Oise.

Considérant que l'association « LES ZINCONTOURNABLES » représentée par sa Présidente Claire TAVERNIER et dont le siège social se situe au 44 boulevard d'Arras, 62480 LE PORLEL, garantit deux sessions de déambulation du « Carrosse lumineux » le samedi 12 décembre 2026.

DECIDE

Article 1 : de signer avec l'association « LES ZINCONTOURNABLES » un contrat de cession pour un montant de 7000€ TTC (sept mille euros toutes taxes comprises), le règlement interviendra par virement bancaire selon les conditions suivantes :

- Acompte de 50% à la signature du contrat soit 3500€ TTC (trois mille cinq cent euros toutes taxes comprises)
- Solde à l'issue de la représentation soit 3500€ TTC (trois mille cinq cent euros toutes taxes comprises)

Article 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Le Préfet du Val d'Oise
- Le Trésorier de l'Isle-Adam
- L'association « LES ZINCONTOURNABLES »

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Méry-sur-Oise, le 9/09/2026

Le Maire,

MAIRIE DE MÉRY-SUR-OISE (VAL-D'OISE)

Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise